1747-1755. † Jean-Louis de Keratry, recteur aussi de Landévant, pourvu en Cour de Rome, le 4 juin 1747, prit possession le 20 août ; il mourut en novembre 1755.

1756-1772. † Charles-Joachim Le Douarin de Trevelec, originaire et curé de Sérent, l'emporté au concours du 5 décembre 1755, est pourvu en Cour de Rome, le 2 janvier 1756, et en prend possession le 26 février. Il meurt en novembre 1772.

1773. † Jacques-François Josso, né et prêtre à Péaule, heureux aussi au concours du 17 décembre 1772 et pourvu par le Pape, le 14 janvier 1773, prend possession le 19 mars et meurt dans la même année.

1773-1786. † Jean-Marie Torlay, curé de Ruffiac, gagne également, au concours du 19 août 1773, cette paroisse qui lui est conférée par le Pape le 20 septembre et dont il prend possession le 4 novembre. Il décéda en septembre 1786.

1787-1803. Guillaume-Joseph-Antoine Nouel de la Touche, originaire et prêtre de Redon, heureux au concours du 14 septembre 1786, reçoit de Rome ses provisions datées du 20 janvier 1787 et prend possession le 13 mars. En décembre 1791, le recteur constitutionnel qui l'a remplacé prie le directoire du district de Ploërmel de l'écarter de Sérent. Que devint-il pendant la tourmente? Je sais seulement que, maintenu à la tête de sa paroisse de Sérent après le Concordat, il se trouvait remplacé en octobre 1803.

SILFIAC. (1)

Du doyenné de Guémené et à collation libre, cette vieille paroisse, dont l'église, sous le vocable de Saint-Pierre, est mentionnée dès l'an 871, se trouvait sur les confins du diocèse de Vannes. Son recteur n'était que portionnaire. Les dîmes étaient perçues par l'abbaye de Notre-Dame de Bonrepos, généralement à la 33e gerbe, et en quelques quartiers à la 11e seulement. Il paraît que cette situation ne satisfaisait ni le recteur ni les religieux. Le 3 février 1769, le premier se hâta, en effet, de déclarer son option pour la pension de 500 livres. Moins de vingt ans plus tard, les seconds estiment que cette pension et les dépenses pour les réparations de l'église, incombant au seul gros décimateur, dépassent les revenus qu'ils tirent de Silfiac, et ils cèdent au recteur, le 19 mai 1783, la totalité de leurs droits sur les dîmes, à la condition

(1) Formes anciennes : *Selefiac*, *ecclesia*, 871 (cart. de Redon). — *Silifiac*, 1251 (D. Morice, I, 950). — *Silviac*, 1283 (Ibid, 1069). — *Sylviac*, 1324 (Ibid. 1342). — *Siliphiac*, 1387 (chap. de Vannes). — *Siliffiac*, 1411 (Princip. de Rohan-Guémené).

qu'il les tienne quitte de la pension susdite et se charge de toutes les réparations de son église, en tant que ces dépenses sont dues par les gros décimateurs.

Pendant les guerres de la Ligue, les paroissiens de Silfiac furent réduits à la dernière misère, à fuir leurs maisons et leurs terres. Quand ils purent rentrer dans leurs foyers, il fallut rebâtir leurs demeures. Pendant plusieurs années, les champs restèrent en friche. Nous nous abstiendrons de répéter ici ce que nous avons déjà consigné dans la notice de Mellionnec. La situation fut la même pour toutes ces paroisses ; les mêmes calamités pesèrent sur elles. Pour contribuer à relever le culte à Silfiac, à réparer l'église et le presbytère, Jean Fraval, seigneur de Crénihuel, donna, le 22 novembre 1599, à la fabrique de la paroisse une petite tenue située auprès du presbytère, moyennant deux obits par semaine. Le recteur jouissait de cette tenue, affermée 180 livres en 1790, prélevait les honoraires des deux obits et consacrait le reste des revenus aux réparations de l'église et de son presbytère. Non aliénée pendant la Révolution, cette terre a été rendue à la fabrique en 1804.

Dans leurs aveux des XVIe et XVIIe siècles, les seigneurs successifs de Crénihuel s'attribuent « des prééminences de tombes, enfeus et chapelle en l'église paroissiale de Silfiac, et d'armoiries en ladite église, et, dans la chapelle de Saint-Laurent, banc et accoudoir, et, dans la chapelle de Saint-Felan, tous droits de prééminences et prérogatives comme seigneurs fondateurs. »

Silfiac renfermait une trève, celle de Perret (1), maintenant détachée et passée dans le diocèse de Saint-Brieuc. Son église était placée sous le vocable de Saint-Nicodème.

Les autres édifices religieux de la paroisse étaient peu nombreux. Il y avait la chapelle de Saint-Laurent, au village de ce nom. Près de l'autel du transsept nord, elle montre encore une fontaine de *Saint-Nodez*, aux eaux de laquelle on attribue la vertu de guérir les maux de pieds. Aussi les baigneurs n'y manquent-ils pas et les pèlerinages à cette fontaine sont-ils fréquents. Le village de Saint-Felan, sur la route de Pontivy à Rostrenen, possédait une autre chapelle fort ancienne (2). L'abbé Cillard en cite une de Saint-Jean ; c'est probablement ainsi qu'il appelle celle de Saint-Felan, dont le vocable lui était inconnu. Nous manquons de renseignements sur la chapelle de *Guémané*, mentionnée par le même écrivain.

Les anciens paroissiens de Silfiac étaient probablement trop pauvres pour fonder des bénéfices secondaires. Toujours est-il qu'aucun n'est

---

(1) Forme ancienne : *Penret*, 871 (cart. de Redon).

(2) Formes anciennes : *Sainct-Felan*, 1251 (D. Morice, I, 950). — *Saint-Fezglan*, 1421 (Princip. de Rohan-Guémené). — *Saint-Fezlan*, 1454 (Ibid).

parvenu à notre connaissance. Ce territoire dut cependant porter autrefois un établissement monastique, dont l'existence nous est révélée par le nom significatif de *Moustoir* que porte encore un de ses villages. Cet antique monastère se trouve, du reste, formellement mentionné dans la charte que nous avons analysée et reproduite en partie dans la notice sur *Cléguérec*.

Recteurs de Silfiac.

.....1471. † Henri Garicle, prêtre.

1471..... René de Coëtmeur, probablement originaire de Noyal-Pontivy.

.....1475. † Jean Nobile, bachelier *in utroque jure*, recteur de Sulniac, originaire d'Arzon.

1475..... Guillaume Deffiot?

.....1503. R. Yves Fraval, de la famille des seigneurs de Crénihuel, simultanément recteur de Lescoët, Lignol et Saint-Tugdual, résigna le tout, le 12 septembre 1503.

...1579... Pierre Loyseau.

1598-1620. Guillaume Le Pourhiet.

1629-1637. Claude Cavarnon. La possession de ce bénéfice lui fut disputée par le suivant qui dut le supplanter..

1637-1642. Jean Le Moing, clerc du diocèse, pourvu en Cour de Rome, le 7 avril 1637, par dévolut sur Cavarnon, prit possession le 1er juillet.

1668-1707. R. François Le Moing, curé de Languidic jusqu'en 1665, résigna entre les mains de l'Ordinaire en 1707 et mourut dans le mois de mai de la même année.

1707-1721. † Marc Le Moing, diacre du diocèse, pourvu par l'évêque, le 2 mai 1707, prit possession le même jour. Cette paroisse lui fut contestée par François-Hyacinthe Provost qui se l'était fait conférer à Rome sur la mort de François Le Moing. Resté paisible possesseur, Marc mourut en février 1721.

1721-1744. † Yves Henry, du diocèse de Cornouaille, pourvu par l'Ordinaire, le 14 mars 1721, prit possession le 16. Il mourut en juin 1744.

1744-1755. R. Jérôme Guillo, de Cléguérec et curé de Remungol, pourvu par l'Ordinaire, le 6 juillet 1744, prit possession le 15 du même mois, résigna entre les mains de l'évêque en juin 1755 et devint recteur de Saint-Tugdual.

1755-1761. R. Nicolas Ruban, originaire et curé de Silfiac, pourvu par l'évêque le 6 juin 1755, prit possession le 11, et résigna aussi entre les mains du même, pour passer au rectorat de Plouray.

1761-1772. R. Guillaume Le Floch, de Plélauff et curé de sa paroisse natale, pourvu par l'Ordinaire, le 17 janvier 1761, prit possession le 19. En mars 1772, il résigna entre les mains de l'évêque et devint recteur de Plélauff.

1772-1785. † François Guillermic, de Guern et curé de Guénin, pourvu par l'Ordinaire, le 18 mars 1772, prit possession le 24. Il mourut en juillet 1785.

1785-1791. François Loréal, de Saint-Pierre de Vannes et curé de Saint-Gilles-Hennebont, gagna, au concours du 3 août 1765, cette paroisse que le Pape lui conféra le 23 du même mois et dont il prit possession le 13 octobre suivant. Il refusa de prêter le serment ; mais on ne sait ce qu'il devint pendant la Révolution. Le 21 décembre 1807, il était vicaire de Locmariaquer, lorsqu'il fut nommé recteur de Nostang, titre auquel il prêta serment, le même jour, entre les mains du préfet du Morbihan.

SIXT.

Une des plus anciennes du diocèse, cette paroisse faisait partie du doyenné de Carentoir. Parce qu'elle se trouve couverte et environnée d'un grand nombre de monuments funéraires antiques, tumulus, menhirs isolés, alignements et cromlechs, l'annotateur du *Dictionnaire* d'Ogée la suppose fondée là comme un moyen spécial de résistance au culte druidique. Que ce motif ait présidé au choix de ce lieu pour son érection, ce n'est qu'une hypothèse ; mais de nombreuses pièces du Cartulaire de Redon démontrent incontestablement que sa fondation remonte au commencement du IXe siècle et peut-être même au VIIIe. Pour les origines de cette paroisse, nous aurions pu utiliser ici les très précieux renseignements fournis par toutes ces chartes. Il est préférable de réserver cette source au savant historien du diocèse de Rennes, auquel appartient ce bénéfice depuis les nouvelles circonscriptions diocésaines (1).

L'église paroissiale, placée sous le vocable de saint Sixt, pape et martyr, dont la fête se célèbre le 6 août, renfermait, dès le milieu du IXe siècle, des reliques de saint Just, sur lesquelles, en 854, quatre bretons y firent serment (2). La vieille église de Sixt a été remplacée par une nouvelle, en 1836.

Le territoire de Sixt était partagé entre les six frairies suivantes : du Bourg, de Bray, de Noyal, de Rangervé, de Bothoa, de la Guerche, à quatre desquelles correspondaient les chapelles frairiennes de *Croixialan*,

(1) M. l'abbé Guillotin de Corson, qui, avec une admirable érudition, publie un savant *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, dont le 4e volume a déjà paru.

(2) *Cartulaire de Redon*, page 37.